



VILLE EVIAN- Réunion du 14 octobre- Salle de l'Aviron 19h-20h30

Ref : CM/ MP/10-2016

Etaient Présents :

Madame Laurence Rulot, *Présidente du Comité de quartier*
Madame Viviane Viollaz, *Conseillère municipale déléguée à la vie des quartiers*
Monsieur Jean-Philippe Robert, *membre du comité de quartier*
Madame Aurélie Jacquier, *membre du comité de quartier*
Madame Catherine Masson, *membre du comité de quartier*
Madame Martine Bournier, *membre du comité de quartier*
Madame Zehira Morin, *membre du comité de quartier*
Monsieur Henri Gateau, *Adjoint au Maire*
Madame Christine Barbier, *invitée au titre d'Elue habitant le quartier*

Excusé(e)s :

Madame Josiane Lei, *1^{ère} Adjointe au Maire*
Monsieur Denis Mathonnet, *membre du comité de quartier*
Madame Christine Mercier, *membre du comité de quartier*

Participaient également :

Monsieur Bertrand Vouaux, *Directeur des Services Techniques- Ville Evian*
Madame Maud Perrot, *Chargée de mission- Ville Evian*

Ordre du jour :

- 1- Suivi d'animation – buffet canadien
- 2- Suivi de projet : parc Dollfus
- 3- Informations aux membres
- 4- Questions des membres du comité
- 5- Fixer nouvelle date de réunion

Préambule :

Madame Rulot a entamé la séance en excusant Monsieur Mathonnet et Madame Mercier de leur absence.

1- Suivi d'animation - buffet canadien

La présidente du comité de quartier, Madame Laurence Rulot est revenue sur le buffet canadien organisé le dimanche 18 septembre au parc Dollfus.

Elle est satisfaite de cette première édition qui a permis à plus de 30 personnes d'être présentes, malgré le mauvais temps.

L'ensemble des membres du comité s'est dit satisfait de cette première édition et souhaite la reconduire.

Madame Rulot regrette que sur le flyer d'information, il n'était pas précisé qu'un chapiteau était présent en cas de mauvais temps. Du fait de la pluie, certaines personnes ne sont pas venues.

Elle déplore également que certains membres devant être présents n'aient pas été là, sans prévenir.

Compte tenu de la réussite ils proposent afin de fédérer davantage de personnes de faire cela avant la période estivale (mai/juin). Un membre explique que ces moments de convivialité autour d'un repas participent à resserrer les liens entre tous et faire d'autres animations.

Les dates envisagées sont les 14/21 mai ou le 4 ou 25 juin. En fonction des événements déjà prévus au Parc Dollfus une date sera arrêtée.

2- Suivi de projet : parc Dollfus

Madame Rulot a abordé le projet du parc Dollfus qui a fait l'objet d'une réunion publique d'information. Elle regrette qu'il n'y ait pas eu davantage d'habitants du quartier présents.

Les membres sont revenus sur les travaux des toilettes (prévus début 2017) et font remarquer que l'emplacement prévu pour les jeux d'enfants doit permettre l'installation d'un chapiteau également pour toutes les animations dans le parc Dollfus.

Monsieur Vouaux rappelle que le projet est disponible sur le site internet de la ville pour ceux qui le souhaitent.

3- Informations diverses de travaux

Sur demande de la présidente de séance, Mr Vouaux est revenu sur les travaux qui vont avoir lieu dans le quartier de la Léchère.

Des travaux de réfection de chaussée autour du giratoire oblong au carrefour Avenue de Noailles / Rue des Marronniers sont prévus début novembre. Le conseil départemental et la ville interviennent sur ces travaux. Une circulation alternée sera mise en place.

Les travaux de fibre optique continuent sous maîtrise d'ouvrage du SYANE par tranches et chambres à l'automne 2016. Pour le quartier, ils se dérouleront sur le RD 1005 et la rue du Martelay.

Les travaux au Parc Dollfus commenceront au début du mois de février 2017 pour 6 à 8 semaines pour la première tranche (toilettes /aire de jeux/cheminements piétons).

Une petite étude est également en cours sur l'opportunité d'installer un ilot central infranchissable sur le RD 1005 depuis le rond-point de la piscine jusqu'à l'oblong. Une demande de faisabilité va également être faite aux services du Conseil départemental.

Un projet de cheminement piéton entre le Parc Dollfus et le Pré Curieux est également en étude.

Les membres du comité accueillent cette nouvelle favorablement en soulignant que l'accès piéton est impossible par la route du fait de la dangerosité que cela représente.

4-Questions des membres du comité

De nouveaux habitants sont intéressés par les comités. Les membres se questionnent sur les possibilités offertes pour inclure ces personnes.

Réponse : Dans la charte actuelle, il n'y a pas de possibilité d'inclure des personnes en cours. Cependant, la charte est valable pour deux ans et se termine donc au deuxième trimestre de l'année 2017. Il est tout à fait possible de faire évoluer la charte et de prévoir d'y inclure des personnes supplémentaires ou en cours de d'année.

Les membres évoquent également le découpage des quartiers et expliquent que certains secteurs, les habitants se sentent moins concernés par la vie de quartier de la Léchère mais davantage à celle du centre-ville par exemple. Ils demandent s'il est possible de revoir ce découpage ?

Réponse : Comme précédemment, la charte doit être revue l'année prochaine, une réflexion sur un nouveau découpage peut être envisagée. Cette réflexion doit concerner l'ensemble des comités de quartiers.

Les membres demandent si, pour le cheminement piéton le long du lac, il est possible de prévoir une voie grâce à une avancée sur le lac (comme à Annecy le Vieux)

Réponse apportée lors de la réunion : une installation de ce type est envisageable mais une redevance de plusieurs milliers d'euros est à prévoir par an pour l'occupation du littoral et le coût de la construction est également très élevé.

Réponse : Actuellement, ce type d'infrastructures est très onéreux, tant dans la réalisation que la redevance due, il est pour l'instant prévu de prioriser la réfection du Parc Dollfus.

Les membres ont aussi relevés que des poteaux ont été installés sur le trottoir devant le rond-point de la MJC.

Réponse : Cette solution a été adoptée pour éviter que les voitures ne se garent sur les trottoirs lors des évènements au parc Dollfus et également pour éviter la pose de barrières systématique.

Les membres remarquent que le passage piéton devant le lycée manque d'éclairage.

Réponse : Dans la continuité de l'étude qui est réalisée pour la mise en place d'un ilot central sur la RD 1005, l'aménagement du passage piéton est également prévu.

Information diverse : les membres du comité relatent qu'ils ont été informés de prochains travaux de nuit du CEVA.

6- Informations transmises aux membres

- Réunion entre comités de quartiers le 8 novembre à 19h est prévue.
- Animation d'octobre rose le 29 octobre prochain : vente de rubans - journée, flash mob à 16h et lancé de ballons à 17h.
- Lettre au Père Noël : le dimanche 4 décembre prochain après midi (Maison des associations).
- Les 10 ans des Flottins à Evian du 9 décembre au 4 janvier.

7-Prochaine réunion

Une prochaine réunion du comité est envisagée par les membres le 20 janvier à 19h.